

Interview sur Radio Courtoisie : Une action en justice et un appel à la prière le vendredi 15 mai

Publié le 15 mai 2020

Abbé Benoît de Jorna

25 minutes

Maison Saint-Pie X - Siège du District de France - Suresnes

Monsieur l'abbé Benoît de Jorna, Supérieur du District de France de la FSSPX, a livré jeudi 14 mai une interview sur les ondes de Radio Courtoisie afin d'exposer l'action lancée en justice pour obtenir la réouverture des offices publics aux fidèles ainsi que pour faire le point quand aux activités du District en cette période de déconfinement limité.

Le référé intenté par le District de France de la FSSPX pour l'autorisation du culte

Abbé Alain Lorans : Monsieur l'abbé, je vous pose la question que tous les auditeurs et que tous les catholiques se posent : est-ce que l'on va déconfiner la messe ? Est-ce que l'on peut espérer qu'un jour les églises soient ouvertes, non pas pour vingt personnes, mais qu'elles soient véritablement ouvertes pour qu'on puisse assister à la messe ? Est-ce que c'est possible, c'est envisageable, ou pas du tout ?

Abbé Benoît de Jorna, Supérieur du District de France : C'est la grande question, vous savez que plusieurs, dont nous faisons partie, ont écrit ou posé ce que l'on appelle des référés-libertés pour pouvoir effectivement rendre les églises au culte ou le culte aux églises. Ces référés sont enregistrés, on a reçu une réponse du Ministère, et ce sera jugé demain. Les fidèles peuvent prier activement pour que l'on obtienne victoire. On passera en jugement demain à 14h30 avec d'autres associations qui ont aussi fait des référés-libertés, nous nous l'avons posé nous-même avec des avocats et en particulier des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. On espère bien remporter victoire pour qu'enfin l'Etat, le Ministère, reconnaisse la nécessité, c'est ce que l'on veut prouver, la nécessité de rendre la possibilité aux fidèles d'assister de nouveau sans difficultés, même s'il faut suivre quelques mesures prophylactiques, en tout cas d'assister concrètement en chair et en os dans les églises car, quoi qu'on en pense, la messe à la télé c'est pas mal, la messe virtuelle, c'est bien, mais, vous le savez, la religion catholique est une religion qui nécessite le contact au sens théologique, philosophique du terme et ceci pour être témoin de la présence, d'ailleurs on parle de présence réelle du Christ dans l'hostie, enfin elle nécessite ce contact réel dans l'église, car l'église est un lieu de culte fait pour cela justement, pour honorer Dieu. Alors on espère bien demain remporter cette victoire, c'est-à-dire que le Ministère reconnaisse enfin, et pas aux calendes grecques mais reconnaisse presque aussitôt, immédiatement, la nécessité que nous avons de pouvoir pratiquer notre religion dans les églises qui sont faites pour cela.

Abbé Lorans : Ce qui frappe quand même les auditeurs, c'est que la consommation, elle, autorise beaucoup de choses, on ouvre les magasins, on ouvre les grandes surfaces, mais les églises...

Abbé de Jorna : Exactement, il y a un espèce d'ostracisme sur les églises parce que l'on peut très bien, je dirais, marcher, papoter, sur les Champs-Élysées en grand nombre, on peut même faire des

rassemblements de cinq mille personnes dans la mesure où elles auraient une certaine distance sur un stade de foot, enfin on peut faire tout ce qu'on veut finalement, sauf se rassembler, ou plutôt se regrouper, dans une église. Cela paraît contradictoire, on a l'impression qu'il y a un espèce d'ostracisme contre la religion.

Abbé Lorans : Avez-vous des arguments ? Parce que vous allez devant le Conseil d'Etat, est-ce que justement vos avocats ont l'intention de faire valoir la liberté de culte, la liberté de réunion ?

Abbé de Jorna : Je ne peux pas dévoiler bien sûr devant vous les arguments que demain ils vont déployer devant le Conseil d'Etat, mais de fait ils ont des arguments qu'on espère pertinents en réponse à la réplique du Ministère qui a répliqué lui-même sur notre propre référé. Il y a effectivement des arguments importants qui montreront que leurs arguments ne valent pas sur la nécessité que le catholique a de pratiquer sa religion. C'est clair, d'autant plus que c'est constitutionnel, la liberté de culte est constitutionnelle. D'ailleurs on ne sera pas les seuls, beaucoup d'autres associations ont posé des référés, on ne sera pas tout seuls.

Effets du confinement et des messes retransmises sur internet

Abbé Lorans : Si on élargit un petit peu le propos, comment est-ce que vous jugez, bien sûr vous disiez-vous-mêmes que les mesures sanitaires contre l'épidémie sont à respecter, mais on en arrive à se poser la question, est-ce qu'on n'entretient pas une psychose ? On parle de complot... Le prêtre que vous êtes peut-il nous dire si cette peur est un bon moyen d'entretenir la foi ?

Abbé de Jorna : On a l'impression que la peur a empêché toute action. C'est un peu étonnant que cette peur, qui peut être réelle parce que certaines personnes ont été atteintes gravement par le Covid, mais je pense que l'émotion, ou l'impression qu'on a donnée, a dépassé largement le problème de la maladie elle-même. La peur n'est pas un bon moyen d'entretenir la foi, c'est au contraire un moyen dangereux de dissiper la foi, ou de la réduire à une liberté d'opinion, de parole, ou d'écoute de poste de télévision ou d'internet, mais qui commence à nuire, je pense, aux bonnes habitudes qu'un catholique doit avoir, de pratiquer le dimanche, parce que vous savez que normalement c'est d'obligation de pratiquer sa messe le dimanche. Il y a parfois des raisons pour lesquelles on ne peut pas y aller, mais la peur a contraint, empêché, et j'espère que cela va cesser d'empêcher les fidèles, si l'église est entrouverte, de venir à nouveau et de ne pas craindre d'attraper, ce serait quand même dommage, la maladie dans un lieu de culte qui est fait pour emmener au ciel.

Abbé Lorans : Un effet paradoxal de ces images virtuelles, vous-même dites très justement que la messe cela ne se fait pas par procuration, ce n'est pas à regarder comme cela simplement devant un écran. Il n'empêche que cela peut être un bienfait, des gens qui ne seraient pas entrés à Saint-Nicolas, par exemple, et qui chez eux ont vu la messe entrer grâce à cela. Est-ce qu'il y a eu des découvertes de la messe traditionnelle, est-ce qu'il y a des prêtres, est-ce qu'il y a des fidèles qui se sont dit « ah, tiens, c'est ça » ?

Abbé de Jorna : Oui je pense, j'ai vu quelques commentaires de gens qui ne connaissaient pas la messe et qui, comme vous dites, ne seraient pas venus à la messe mais la messe est venue à eux et cela c'est une bonne chose. On a vu certains fidèles d'ailleurs qui étaient empêchés, parce que certaines églises diocésaines sont fermées, et ont découvert les bienfaits de la Tradition. J'espère, probablement en tout cas, que l'on verra des figures nouvelles arriver dans nos chapelles grâce, c'est vrai, aux retransmissions que l'on avait, heureusement, prévues à l'avance et qui étaient de bonne quali-

té. Cela, c'est certain, a été très apprécié, et même de prêtres, je le disais déjà dans une précédente interview, il y a quelques prêtres qui eux-mêmes ont pu voir la splendeur de la liturgie et on a commencé à les convaincre, eux. On se pose la question de diffuser de nouveau un dvd qu'on avait réalisé pour apprendre la Messe de Saint-Pie V aux prêtres. Cela c'est une bonne chose, oui.

Abbé Lorans : On peut dire aux auditeurs de Radio Courtoisie que s'ils vont sur YouTube et qu'ils se connectent à la chaîne de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ils peuvent assister à cette messe, non seulement à la messe du dimanche mais même les messes de semaine, même le chapelet, ils peuvent réciter le chapelet avec les frères de la Fraternité qui le récitent.

Abbé de Jorna : Les prêtres de Saint-Nicolas ont été très dévoués et on a assuré une prédication au moins une fois par jour, ce qu'on ne fait pas habituellement. Il y a eu, même de la part des prêtres un travail supplémentaire et puis un enrichissement des fidèles, ce qui auront pu suivre la messe tous les jours ont eu en plus, ce qu'ils n'auraient pas eu, un sermon assez court et bien fait pour pouvoir les entretenir dans la foi qui nécessitait cette prédication à cause des louvoiements, je pense, illégitimes, parce que là, cela dépasse les bornes.

L'apostolat de la Fraternité en France pendant le confinement

Abbé Lorans : Vous, monsieur l'abbé, qui êtes Supérieur du District de France de la Fraternité Saint-Pie X, vous avez sous vos ordres 160 prêtres à peu près ?

Abbé de Jorna : Un peu plus, on n'est pas loin des 180 prêtres, 200 lieux de messes, 50 prieurés, donc c'est important. On voit la nécessité, la pression même, il y a une pression réelle des fidèles, cela suffit, qui veulent absolument désormais revenir à la messe, tout simplement, et revenir au contact réel avec leurs prêtres, au-delà de ce que l'on peut faire aujourd'hui : confessions, communions.

Abbé Lorans : Parce que justement ces prêtres étaient contraints par les lois, sous peine d'amende, s'ils n'obtempéraient pas...

Abbé de Jorna : C'est assez cocasse parce qu'en fait le décret a changé à partir du 12 mai, avant le culte n'a jamais été interdit, le prêtre avait le droit d'exercer son culte mais les fidèles n'avaient pas le droit de se déplacer, c'était complètement contradictoire. Le culte était permis, les églises étaient ouvertes, mais les fidèles ne pouvaient pas venir, on se demande pourquoi elles étaient ouvertes, il y avait une espèce de contradiction des décrets. Maintenant, les fidèles ne sont plus confinés, ils peuvent venir, mais le culte est interdit. Ils peuvent venir au compte-goutte, sans masques parce qu'il faut recevoir la sainte communion, il faut être un peu cohérent. Il y a heureusement un déplacement plus facile des fidèles qui viennent, cela c'est vrai, qui fréquentent davantage nos chapelles et les prieurés partout.

Abbé Lorans : Pendant la période du confinement même, vous signaliez la généreuse idée du clergé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, mais je pense que dans l'ensemble du district de France, c'était le même principe : si les fidèles ne peuvent pas venir au prêtre, le prêtre ira aux fidèles ? Je crois que certains se sont dépensés sans compter...

Abbé de Jorna : De fait c'était moins connu parce que les enregistrements provenaient surtout de Saint-Nicolas, dans quelques chapelles, quelques prieurés, on a pu mettre en place des enregistrements qui étaient très locaux, qui servaient aux fidèles du prieuré et puis les prêtres ont beaucoup circulé, effectivement, dans des lieux propices à pouvoir soulager les fidèles, c'est vrai.

Abbé Lorans : Vous avez les prieurés, mais vous avez aussi les écoles. Cette semaine à Paris c'était la rentrée, alors de même qu'il y a un déconfinement progressif, on a l'impression que la rentrée se fait aussi de façon très progressive.

Abbé de Jorna : Les écoles ont rouvert dans des conditions variables en raison des prescriptions

légales nécessitant une certaine distance entre les élèves, un certain volume disponible, etc. On n'a pas le régime ordinaire des classes, mais les classes ont repris. Certains ne vont venir par exemple que le matin et d'autres que l'après-midi, ou bien un jour sur deux, ou bien telle classe ou telle autre, afin que tous puissent venir suivre leurs cours dans la semaine, moins probablement qu'ils ne l'auraient fait s'ils étaient en régime normal, mais les classes ont repris presque partout. Il y a quelques fidèles qui ont préféré s'abstenir mais en général, c'est plutôt l'inverse, c'était la hâte aussi, peut-être moins des enfants qui étaient en vacances, et encore, la hâte de revenir à l'école pour pouvoir suivre les cours. Partout, dans les écoles primaires au moins, on a repris ces cours.

Abbé Lorans : Donc là, rue du Petit Musc, l'école a rouvert...

Abbé de Jorna : Rue du Petit Musc, à Bailly, un peu partout dans la région parisienne, dans toute la France, j'ai des nouvelles aussi bien du sud, de l'est, de l'ouest, enfin partout.

Le pèlerinage de Chartres à Paris et celui de Lourdes

Abbé Lorans : Une autre question que tout le monde veut vous poser c'est ce grand pèlerinage de Pentecôte qui traditionnellement permet aux fidèles, non seulement du district de France mais aussi de toute l'Europe, parfois même du monde, puisqu'il peut y avoir des pèlerins qui viennent des Etats-Unis, voire du Japon et de Madagascar, j'en sais quelque chose, cela n'a pas lieu ?

Abbé de Jorna : Cela malheureusement est interdit quoique les rassemblements à cinq mille personnes soient permis sur la voie publique, mais bon cinq mille personnes avec des distances, cela ferait beaucoup de surface, cela serait dur de marcher dans ces conditions. Donc le pèlerinage au sens strict, en tant que tel, n'aura pas lieu mais, on est en train de mettre cela en place, il y aura quelques groupes de pèlerins qui satisferont aux conditions légales malheureusement encore imposées, qui permettront de faire le pèlerinage quand même du samedi au lundi. Le pèlerinage sera réduit à ces groupes qui vont marcher pour tous les autres, alors qu'habituellement on a les priants qui sont peu nombreux et qui soutiennent la prière des marchants, cette fois-ci c'est l'inverse, on aura des priants très nombreux qui soutiendront les quelques marchants qui seront sur la route de Chartres à Paris. On organise des petits groupes parce que maintenant il est permis de se déplacer à moins de dix, des petits groupes avec un prêtre à chaque fois qui assurera ce pèlerinage avec des laïcs.

Abbé Lorans : Le principe est maintenu, il n'y a pas de rupture, pas de « solution de continuité », au contraire, on maintient en attendant que tout soit réglé et que l'an prochain cela puisse être un beau et grand pèlerinage.

Abbé de Jorna : Voilà, on aura assuré la continuité, il n'y aura pas eu de trou.

Abbé Lorans : Je sais aussi, puisque la Fraternité Saint-Pie X fête ses cinquante ans cette année, qu'un grand pèlerinage, qui lui est susceptible de réunir beaucoup plus que cinq mille personnes, doit se tenir à Lourdes. Or, ces derniers jours encore Lourdes était fermé, il est question de rouvrir un peu, qu'est-ce qu'il en est ? Evidemment ce n'est pas la Pentecôte, ce n'est pas fin mai, début juin, c'est en octobre pour la grande fête du Christ-Roi...

Abbé de Jorna : On est dans l'expectative, on attend, est-ce qu'on sera encore tenu à cinq mille, est-ce que l'on pourra faire plus ? Est-ce que l'on ne sera plus dans des conditions draconiennes pour pouvoir se réunir avec un mètre chacun de distance ? La basilique est grande. Il est probable que peut-être on aura moins de monde que ce que l'on attendait, puisque l'on attendait énormément de monde, il y a des gens qui avaient déjà réservé, en Afrique, aux Etats-Unis, les billets étaient déjà pris, on est un peu dans l'expectative. C'est absolument certain qu'il aura lieu, maintenant il n'y a pas de doute, on sera au moins cinq mille, peut-être qu'on sera davantage si les mesures nous le permettent. Il aura lieu, il n'y a pas de doute là-dessus. Et puis on pourra fêter comme cela, mondiale-

ment quand même probablement, les cinquante ans de la Fraternité. On voit l'acuité de notre société qui se bat pour la messe et en partie pour la liberté religieuse, c'est-à-dire que le culte catholique soit à l'honneur dans tous les pays du monde, en France en particulier. On voit combien c'est important.

Les ordinations à Ecône

Abbé Lorans : Pour qu'il y ait la messe, il faut qu'il y ait des prêtres, fin juin ce sont les ordinations. Qu'est-ce qu'il en est ?

Abbé de Jorna : Je viens d'avoir une nouvelle toute fraîche, j'espère qu'elle est vraie, du directeur d'Ecône, qui me dit que le 15 juin la frontière franco-suisse devrait rouvrir, elle est fermée. Donc les ordinations devraient avoir lieu le 29 juin, ce qui fait que les prêtres seront bien contents de pouvoir aller tranquillement à Ecône le 29 juin pour les ordinations qui seront assez nombreuses puisqu'il y a huit prêtres ordonnés cette année, pas mal de français, malheureusement pas tous viendront en France, mais cela vaut la peine. Normalement on devrait pouvoir se retrouver tous le 29 juin.

Abbé Lorans : Ce qu'il faut dire aux auditeurs de Radio Courtoisie, c'est que les ordinations sont pour les prêtres, qui eux sont déjà ordonnés depuis dix, vingt, trente ou quarante ans, et vont venir imposer les mains. C'est vrai que vous avez été directeur d'Ecône, vous avez vu des confrères en grand nombre, il y a combien de prêtres qui viennent pour les ordinations ?

Abbé de Jorna : Je ne me souviens pas des chiffres, 180, 200 qui arrivent du monde entier. J'avais toujours une crainte qu'on soit dehors, sous tente ; il y avait ce qu'on appelle un podium, à un moment je me disais, mais on va avoir une photo extraordinaire « Ecône s'écroule », parce qu'avec le nombre de prêtres j'avais quelquefois une inquiétude que le podium soit bien stable, qui est surélevé, il faut qu'il tienne bien pour accueillir tous ces prêtres qui, lorsqu'ils ont à imposer les mains, sont autour de l'autel. Cela fait un grand nombre, mais rien ne s'est passé, heureusement, et on en met de plus en plus et le podium est solide.

L'université d'été

Abbé Lorans : Ce sera possible cette année puisque les frontières seront rouvertes et ils pourront venir comme cela imposer les mains à leurs jeunes confrères. Je pose toutes les questions que les fidèles et les auditeurs se posent, vous aviez programmé, chaque année, une université d'été, qui commence à accueillir pas mal de gens, il y a eu votre université d'hiver qui a eu lieu en février, il y avait 200 personnes, qu'est-ce qu'il en est cette année ?

Abbé de Jorna : On était dans l'expectative en raison de la peur causée par le gouvernement plus que par le Covid, et maintenant on en a la certitude, l'UDT aura bien lieu du 12 au 16 août. Comme d'habitude finalement, mais le lieu change puisque cela sera à l'école que nous avons, ce qu'on appelle La Martinerie, c'est à côté de Châteauroux, dans le centre de la France. Ce qui sera bien car c'est en plein centre et donc plus facile d'accès pour toute la France, alors qu'autrefois on faisait cela aux Carmes, ce qui nécessitait un long déplacement pour certains, particulièrement de l'ouest. Ce sera plus accessible et on aura peut-être plus de monde que d'habitude encore, d'autant plus qu'évidemment le sujet, je pense que tout le monde l'a deviné, ce sera « les 50 ans de la Fraternité » en voyant son acuité, parce que, par exemple, la liberté religieuse, je reviens là-dessus mais cela me paraît important, on verra bien que c'est vraiment pas quelque chose de théorique mais c'est quelque chose de pratique, la preuve : on a été, par l'Etat, contraints, asservis à s'abstenir de culte, ce qui était enfin inadmissible, même au regard de la Constitution. Donc cela sera très d'actualité, l'UDT, du 12 au 16 août à La Martinerie.

Abbé Lorans : Je recevrai en deuxième partie Baudouin Bevillard qui organise avec vous

cette Université d'été, je lui demanderai des détails sur l'organisation pratique, le programme. En tout cas c'est une bonne nouvelle, on sait que ça y est, cela a lieu, on n'est plus dans l'expectative sur ce point-là au moins, c'est une bonne chose.

Abbé de Jorna : On peut s'inscrire déjà.

Les vocations en France

Abbé Lorans : Nous parlions des ordinations, mais pour qu'il y ait des ordinations, il faut qu'il y ait des vocations, vous avez-vous aussi un regard sur ces vocations, un regard paternel. Est-ce que les vocations sont confinées ?

Abbé de Jorna : C'est difficile, c'est vrai, parce que d'habitude lorsque des jeunes gens veulent entrer au séminaire, il est nécessaire qu'ils prennent contact avec le district, avec moi, et avec Flavigny. Là les déplacements étaient très difficiles, ce qui fait qu'il y a des jeunes gens que je ne verrai que très tard. Mais, heureusement, on cette année une petite fournée encore, comme l'an dernier, il n'y a pas de problème. Il y a un problème, si, de nombre : je suis un peu déçu que des jeunes gens ne soient pas davantage motivés en voyant l'importance du prêtre que l'on a vue par le manque, par l'absence. Je pensais que l'éloignement du prêtre qui a été causé par le Covid, que l'absence en quelque sorte du culte, qui est une souffrance en fait, ferait réagir davantage de jeunes et je suis un peu étonné, bon on n'est encore qu'au mois de mai, que davantage de jeunes n'aient pas vu la nécessité finalement de s'engager dans le combat qui est le nôtre et qui est extrêmement important. L'épidémie a bien montré l'importance de la religion catholique, du culte, et donc que cela nécessite des prêtres.

Abbé Lorans : On devine mieux le prix de quelque chose quand on en est privé, la messe, la valeur spirituelle des sacrements, quand on n'y a plus accès. Il faut penser qu'il y a des chapelles qui n'ont pas été desservies depuis le début du confinement, courant mars.

Abbé de Jorna : Si les prêtres étaient sur place, ils auraient pu aller communier. Là il y a eu des chapelles qui n'ont plus eu de prêtres parce que l'on était coincé, bloqué, confiné, et sans possibilité de s'éloigner trop de notre domicile. Je fais un appel à ces jeunes gens qui se sont posé la question, qu'ils se dépêchent de répondre oui à l'appel qui devient urgent, qui est important surtout, plus qu'urgent et grave parce qu'en fait il y un péril grave pour la France.

Abbé Lorans : C'est d'autant plus vrai que l'on voit le clergé officiel vieillissant, très dispersé, très clairsemé, en province il n'est pas rare de voir un prêtre qui a dix, vingt, trente clochers. C'est la grande misère spirituelle de la France et même de la chrétienté, c'est vrai qu'une âme généreuse ne peut que répondre à l'appel. Justement, de façon très concrète, monsieur l'abbé, quelqu'un qui voudrait décevoir votre déception, qui voudrait répondre à l'appel, qu'est-ce qu'il doit faire ? On sait d'abord qu'on ne va pas au séminaire d'Ecône comme cela, on passe d'abord par un séminaire qui est en France, à Flavigny, et on y fait sa première année. Mais par qui passe-t-on avant d'entrer à Flavigny ?

Abbé de Jorna : La démarche la plus facile pour un jeune homme qui penserait à rentrer au séminaire, c'est de prendre contact avec le prêtre de sa chapelle, ou le prêtre de son prieuré le plus proche, qui pourra discerner avec lui le bienfondé de cet appel. Après, il peut prendre directement contact avec moi, à Suresnes, il appelle Suresnes et je serai très content de le rencontrer, maintenant il pourra passer plus facilement, et puis en fonction de cette rencontre il peut aussi s'adresser au séminaire à Flavigny, aller faire un petit tour pour voir monsieur le Directeur, et puis après avec le temps, les vacances, on peut voir si c'est bien ou si ce n'est pas bien de rentrer tout de suite, enfin si c'est vraiment un appel ou pas. Donc la démarche ordinaire c'est le prêtre local, mais cela peut être directement Suresnes ici, soit le séminaire de Flavigny.

Abbé Lorans : Pour Suresnes je vais donner tout de suite les coordonnées, c'est donc 11, rue Cluseret, dans les Hauts-de-Seine, 92150, et si on n'est pas trop loin de ce très joli village médiéval de Flavigny, en Bourgogne, on peut aussi passer, maintenant que l'on a droit

à 100 kilomètres.

Abbé de Jorna : Si l'on est à moins de 100 kilomètres on peut aller faire un tour à Flavigny, il faut prévenir avant d'arriver, ne serait-ce que pour avoir une assiette et une soupe, et le directeur sera content de les voir, c'est l'abbé Gaud.

Leçons à tirer des épreuves actuelles

Abbé Lorans : Flavigny est universellement pour son séminaire mais aussi pour ses amis de l'abbaye de Flavigny, c'est Flavigny-sur-Ozerain, 21150, et l'on peut comme cela facilement s'y rendre. Monsieur l'abbé, avant de nous quitter, je m'adresse au prêtre, au supérieur que vous êtes : vous-même, qu'est-ce que vous tirez comme leçon spirituelle de cette épreuve ?

Abbé de Jorna : Première chose, c'est que les fidèles prient avec ferveur jusqu'à demain 14h30, n'oublions pas l'enjeu important, c'est que l'on puisse retrouver nos églises dimanche prochain. L'absence de culte montre l'importance de la participation liturgique réelle, les fidèles prennent conscience que même si l'on peut aller à la messe en semaine, la messe en famille le dimanche me paraît très importante pour entretenir les familles contre la dissolution qui se prépare, individuelle, pour entretenir la foi en famille. On ne se rend pas compte de l'héritage que l'on transmet à ses enfants lorsque l'on voit ses parents prier avec soi quand ils nous emmènent, quel que soit l'âge qu'on ait. Personnellement, j'ai des souvenirs, on allait à la messe en famille, ma mère y tenait beaucoup, je crois que c'est une chose qui s'enracine et qui ne s'en va pas. J'encourage les familles à faire un effort, peut-être plus qu'elles ne l'auraient fait, à aller autant qu'elles peuvent en famille à l'église, dès qu'on le pourra à la messe, pour entretenir et développer cette foi dont on voit l'importance puisque notre pays malheureusement pâtit de la disparition du culte catholique, parce que disparition des prêtres, des évêques, voilà le conseil que je donnerais : la prière liturgique, l'importance de la prière liturgique. Certes personnelle, mais surtout liturgique.

Abbé Lorans : Vous savez le mot, le désespoir est une sottise en politique, mais en religion c'est plus grave, c'est un péché.

Abbé de Jorna : Exact, on fêtait sainte Jeanne d'Arc, elle a traversé toutes les épreuves possibles d'un chrétien ordinaire, parce qu'elle en a quand même eu des épreuves. Elle est morte brûlée vive avec une horreur épouvantable et elle a montré la candeur de l'espérance, la fraîcheur de l'espérance, que rien ne peut atteindre, quelles que soient les difficultés, et elle a rencontré des difficultés plus grandes que nous-mêmes. Cette candeur, cette fraîcheur, cette pureté de l'espérance est vraiment pour nous un phare, un exemple, un modèle à suivre.

Abbé Lorans : Je vous remercie infiniment et nous restons sur la figure de sainte Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France. Mais, j'ai envie de dire, pas secondaire actuellement, elle est même primordiale.

Abbé de Jorna : C'est cela, vive Jeanne, vive la France !

Abbé Lorans : Parfait, un grand merci monsieur l'abbé, à très bientôt, et alors on est unis par la prière avec vous, demain, à 14h30, nous sommes tous spirituellement devant le Conseil d'Etat.

Sources : [Radio Courtoisie](#) le jeudi 14 mai 2020 / [La Porte Latine](#) du 14 mai 2020